

Le Bulletin Paulhacois

“Les petites nouvelles de la commune”

Château de Bélinay



LE MOT DU MAIRE

Chers administrés,

Pour ce deuxième bulletin d'informations, le budget voté en mars 2015 est le 1^{er} budget de l'équipe municipale nouvellement élue et il affiche une santé financière satisfaisante. Cependant les communes sont aujourd'hui confrontées à d'importantes évolutions et notamment à la diminution de leurs recettes du fait des baisses de dotations. Ces évolutions désastreuses nous obligent à faire des économies dans la section fonctionnement de façon à tenir nos engagements. Malgré cela, l'enjeu pour l'avenir consiste à poursuivre nos investissements, en répondant aux obligations d'une gestion rigoureuse et stratégique, je pense particulièrement au recours des subventions diverses et autres, suivant les projets qui restent nombreux. Je souhaite à tous un bel été et que vous trouviez à travers ce bulletin le maximum d'informations concernant l'activité du conseil municipal.

Le maire, Annie ANDRIEUX

COORDONNÉES

Horaires d'ouverture de la mairie :

du lundi au Vendredi de 10h à 12h.

Téléphone : 04 71 73 32 35

Fax : 04 71 73 09 39

Mail : communepaulhac@orange.fr

Mme Annie ANDRIEUX :

06 82 07 10 24

M. Jacky BARRIOL :

04 71 73 31 03

M. Jean Christophe TOULZE :

04 71 73 34 12

Mme Christine PLANCHE :

04 71 73 34 40

VIE ET ACTIVITÉ DU DU CONSEIL MUNICIPAL

Budget. Les comptes des budgets primitifs ont été votés en séance du 13 avril 2015. Le budget principal s'équilibre à 463 669€ pour la section fonctionnement et à 618 224€ pour la section investissement. Le budget de l'eau s'équilibre à 86 506 euros pour la section exploitation et 47 690 euros pour la section investissement. Le budget du lotissement les boutons d'or s'établit à 207 744€.

Les taux d'imposition de la taxe d'habitation, de la taxe foncière (bâti et non bâti) restent inchangés.

Les autres dossiers. Le conseil approuve les travaux d'enfouissement de la ligne haute tension au lotissement "les boutons d'or". Pour rappel le prix des terrains du lotissement des boutons d'or a été revu à la baisse et les différents lots de 796 m² à 1115 m² sont en vente pour des prix allant de 4700 euros à 6500 euros. Plusieurs acquéreurs potentiels se sont déjà présentés et une première vente a été réalisée. Deux autres projets sont à l'étude.

TERRAINS CONSTRUCTIBLES

Lotissement LES BOUTONS D'OR
Lotisseur Commune de PAULHAC

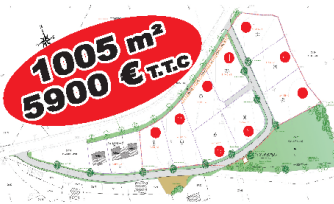
Arrêté d'autorisation du 24 sept. 2007
N° 11.15.148.07.13001

9 Lots Viabilisés

Lot 1 - 796 m ² - 4 700 €	Lot 6 - 987 m ² - 5 700 €
Lot 2 - 1005 m ² - 5 900 €	Lot 7 - 1115 m ² - 6 500 €
Lot 3 - 933 m ² - 5 500 €	Lot 8 - 975 m ² - 5 700 €
Lot 4 - 1013 m ² - 5 900 €	Lot 9 - 916 m ² - 5 400 €
Lot 5 - 1033 m ² - 6 000 €	

Prix de Vente T.T.C.

Ecole Primaire Publique.
Garderie scolaire gratuite de 7h30 à 18h.
Commerces, Club de Foot et autres Associations, randonnées.
Corps de Sapeurs Pompiers.
16 km de Saint-Flour - 18 km de Murat
14 km de Pierrefort - 9 km Station de ski
16 km Lacs, Sports aquatiques, pêche.



1005 m²
5900 € T.T.C.

Dossier et Renseignements
MAIRIE de PAULHAC
15430 - Cantal - Auvergne
04 71 73 32 35
communepaulhac@orange.fr

Assainissement. L'assainissement du bourg a été remis à l'ordre du jour et le bureau d'études « impact conseil » a été retenu.

Nouvelle mairie. Le conseil municipal a validé les dossiers de subvention pour l'aménagement de la mairie dans l'ancien bureau de poste et les travaux devraient commencer à l'automne, le permis de construire ayant été accepté. Les subventions s'élèvent à 34 706 € au titre de la DETR 2014, 25 057 € versés par le conseil départemental (FEC 2015) et 10 000 € au titre de la réserve parlementaire.

Adhésion au CAUE. Les élus ont sollicité l'adhésion de la commune au CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme d'Environnement). Cette structure a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Elle a aussi pour mission de conseiller les collectivités locales dans leurs démarches d'aménagement et dans leurs choix urbanistiques pour rendre compte de la richesse du patrimoine bâti et paysager de la commune, pour définir un programme de bâtiment public ou aider au montage de projet. Elle peut aussi conseiller les particuliers.

Petits travaux.

La commune a fait procéder au remplacement de quatre candélabres à l'entrée du bourg en remplacement d'anciens tubes (entre la maison Vernine et le poids public). L'ancien transformateur des Chazeaux n'est plus en service. Il a été remplacé par un transformateur nouvelle génération situé sur le parking à l'angle du cimetière.



Transformateur des Chazeaux

Plan local d'urbanisme. Le conseil municipal a révisé le PLU afin de revoir la situation des zones agricoles non constructibles (Aa) tout en préservant les paysages. Une réunion d'information pour les agriculteurs exploitants animée par le bureau d'étude Cyrille Bonnet a eu lieu le 13 mai 2015 à la salle polyvalente et un questionnaire leur a aussi été envoyé. Cette étude devrait aider certains agriculteurs à réaliser leurs projets. En réunion du 17 juin 2015 il a aussi été procédé à une révision allégée du PLU pour le classement d'une parcelle en vue de la construction d'un bâtiment artisanal. Une modification a aussi été demandée pour permettre le changement de destination de deux bâtiments en zone agricole.

VIE ET ACTIVITÉ DU DU CONSEIL MUNICIPAL, SUITE.

Décisions diverses. La communauté de commune du Pays de Saint-Flour Margeride a décidé la création d'un service intercommunal des autorisations des droits du sol. Le conseil adopte donc cette convention pour l'instruction des permis de construire, des déclarations préalables, des certificats d'urbanisme. En effet depuis le 01 juillet 2015 ces services ne sont plus assurés par la DDT pour les communes possédant un PLU. Cependant à ce jour le maire conserve le droit du sol.

Les élus approuvent aussi la constitution avec la communauté de communes d'un groupement de commandes de droit commun pour la réalisation de l'agenda d'accessibilité des bâtiments recevant du public.

Les délégués pour les prochaines élections sénatoriales du dimanche 06/09/2015 ont été votés. Le délégué titulaire est Annie Andrieux et les suppléants sont Marie-Christine Planche, Jacky Barriol et Jean-Christophe Toulze.

Travaux.

L'extérieur du bâtiment du poids public a été remis à neuf et toutes les huisseries ont été repeintes.



Un espace traiteur est en cours d'aménagement à la salle polyvalente. Une partie de l'ancien foyer ski de fond a été utilisée pour réaliser cet agrandissement. L'ensemble des travaux a été effectué par des artisans locaux (entreprise GIBERT, SEGUIS, MAGOT, TARDIEU). Les travaux financés par la commune et subventionnés à hauteur de 13 384€ (10 000€ de subvention exceptionnelle au titre d'une réserve parlementaire et 3 384€ du conseil départemental) sont terminés et il ne reste plus qu'à faire les branchements. Ainsi la salle polyvalente deviendra plus fonctionnelle pour organiser repas et festivités.



Les travaux de voirie ont été réalisés à Entrechet et à La Sagnette. Des travaux de préparation sont en cours à Malzargues. Le village de Nozières va bientôt être remis à neuf dans son intégralité. L'entreprise PERRIER a pris en charge le fauchage des bordures de route et les cantonniers se sont occupés de l'entretien du bourg et des villages. Ces derniers procèdent actuellement au bouchage des trous et ils vont réaliser du « point à temps » sur les différentes routes de la commune. De plus afin de redonner un peu de couleur au bourg du village de Paulhac un enduit tri couche clair a été réalisé sur la place. Tous ces travaux sont faits par l'entreprise Marquet

Embellissement du bourg. La commune a procédé à la mise en fleurs du bourg pour rendre notre village plus accueillant. Les employés municipaux assurent l'entretien des plantations pendant la saison estivale. Des fleurs ont aussi été distribuées dans tous les villages lorsque les habitants le souhaitent. De nouvelles tables de pique-nique ont pris place aux abords de la salle polyvalente et au bois de Mercou.

Civisme. De plus pour le bien être et le respect de tous, dans le bourg comme dans les villages, il est demandé à chacun de faire des efforts tant au niveau de la propreté des routes que de l'entretien des espaces verts. Parallèlement, il est aussi formellement interdit de déposer des verres et des encombrants dans les emplacements réservés aux containers verts et jaunes. De même l'emplacement réservé aux déchets verts ne doit pas être considéré comme un dépôt.

PRAT DE BOUC

Grâce au soutien des trois communautés de communes (Saint-Flour –Pays de Margeride, Planèze, Pays de Murat) et de six communes (Albepierre Bredons,Coltines, Laveissenet, Murat, Valuejols et Paulhac) le domaine de Prat de Bouc pérennise ses activités. Le bilan financier de la gestion du domaine nordique Prat de Bouc Haute Planèze laisse apparaître un excédent de 23 330€.

Ce dernier sera affecté à l'étude de programmation liée à la création d'un bâtiment d'accueil à Prat de Bouc et à la préparation de la gestion de la saison hivernale 2015/2016. Dans le cadre du développement de Prat de Bouc un comité de pilotage a été mis en place et des groupes de travail ont été constitués afin de développer les points suivants :

- Requalifier l'accueil du site avec en priorité la réalisation d'un nouveau bâtiment d'accueil.
- Repenser et pérenniser la gestion actuelle du site : gouvernance et organisation.
- Conforter et développer les activités hiver /été.
- Sécuriser et améliorer l'accessibilité.



Prat de bouc, vu du ciel



VISITE PASTORALE DE L'ÉVÊQUE

Monseigneur l'évêque de Saint-Flour, Bruno Grua est passé dans la commune en compagnie du père Jean Cheminade vicaire général, et du père Philippe Boyer où ils ont été accueillis par le maire Annie Andrieux, des membres du conseil municipal et des paroissiens. Après avoir remercié Monseigneur Grua de sa venue le groupe est ensuite allé visiter la coopérative laitière sous la conduite du président, Paul Roland, dont les explications ont été fort appréciées. Ensuite Monseigneur Grua s'est rendu à l'église pour un moment de prière avec les paroissiens.

ÉTAT CIVIL 2014-2015

NAISSANCES

LOUSSERT Axel né le 12 décembre 2014,
fils de Sabrina Tardieu et David Loussert.

RIGAL Prune, née le 26 février 2015 fille de Fabien et Blandine Rigal.

LEVET Evence, né le 15 juillet 2015, fils d'Élodie et Pierre Levet

DÉCÈS

Edouard BERTRAND, domicilié à Paulhac, le 30 décembre 2014.

Marcel DAUDE, domicilié à Paulhac, le 24 janvier 2015.

Suzanne BANCAL, domiciliée à Nozières, le 11 mars 2015.

Odette ORLIAC, domiciliée au Fer, le 15 juin 2015.

VIE DE L'ÉCOLE

Malgré plusieurs départs en sixième l'effectif de l'école reste stable grâce à l'arrivée de nouvelles familles sur la commune. Une nouvelle directrice devrait aussi arriver à la rentrée, Madame Sandra Castanier, Madame Odile Peruisot ayant demandé une nouvelle affectation. Madame Isabelle CIBIEL sera toujours parmi nous à la rentrée prochaine.



Le jardin de l'école

Dans le cadre du projet environnemental de l'école, les parents d'élèves se sont mobilisés pour réaliser des jardinières géantes qui ont été transportées près du terrain de jeux derrière l'école. Les enfants ont ensuite procédé aux plantations afin de récolter des fruits et des légumes de printemps. Certains pourront aussi s'en occuper pendant l'été mais les habitants du village qui le souhaitent pourront donner un coup de main pour l'arrosage.



Le 9 juin à Oradour.

Le 9 juin les élèves de l'école se sont rendus à Oradour pour participer à un regroupement de petites écoles. Ils ont partagé des activités scientifiques, mathématiques, sportives et en

informatique avec les élèves de Tanavelle, Oradour et Saint-Martin.



Permis piéton, le 23 juin.

Le 23 juin, les 12 élèves de CE-CM ont reçu leur permis piéton en présence de deux gendarmes de la brigade de Neuvéglise. Le permis se présente en trois temps: présentation du permis qui consiste à sensibiliser et à responsabiliser les élèves, travail en classe à partir d'un DVD, l'examen qui comporte plusieurs items et la remise des diplômes.

Le 15 juin tous les enfants de l'école se sont rendus à Prat de Bouc pour la journée.

Ils ont pu observer la faune et la flore locale. Les jeux des marmottes les ont réjouis. Les vaches et leurs veaux en estive ont eu aussi beaucoup de succès. Cette sortie était la dernière étape d'un travail mené sur la biodiversité avec une intervenante du parc des Volcans. En amont les élèves avaient effectué une sortie autour du village puis une autre au bois de Mercou.



Le 15 juin à Prat de Bouc

VIE DE L'ÉCOLE, SUITE.

Micropolis, le 26 juin.



Le 26 juin les élèves ont profité d'une agréable journée à Micropolis, parc sur le thème des insectes. Ce voyage était lié au travail sur la biodiversité et sur les insectes du potager mis en place à l'école.

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRI-SCOLAIRES

La commune met actuellement en place pour les enfants un plan éducatif territorial qui consiste à établir un programme d'activités pour mobiliser toutes les ressources du territoire afin d'offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité.

Les temps d'activité périscolaires organisés par la municipalité sont toujours aussi appréciés par les élèves de l'école le jeudi de 13h30 à 16h30. De 13h30 à 14h15, l'aide aux devoirs est encadrée par Sylvie employée municipale et par des parents d'élèves bénévoles. De 14h30 à 15h30 la communauté de commune du pays de Saint-Flour a terminé l'année en proposant une initiation au Patrimoine animée par le Pays d'Art et de l'histoire.



De 15h30 à 16h30 les animateurs de l'amicale laïque ont proposé trois ateliers « À la découverte de l'Égypte », « Atelier théâtral » et « Base Ball », ainsi qu'un grand jeu de piste dans le village pour clôturer l'année. Dans le cadre de la découverte de la biodiversité Madame Demonchaux est venue expliquer la vie des oiseaux et présenter les nichoirs. Le corps des sapeurs pompiers de Paulhac est intervenu bénévolement pour présenter le métier de sapeur pompier et ils ont su captiver leur jeune public (voir article sur nos sapeurs pompiers volontaires dans ce journal).

NAISSANCE D'UNE NOUVELLE ASSOCIATION

Plusieurs passionnés de loisirs nature, de la raquette à neige au VTT, du ski de fond à la randonnée se sont retrouvés et ont créé l'association **Loisirs Nature Paulhac**. Ils ont décidé d'unir leurs volontés afin de développer ces activités de pleine nature en direction du plus grand nombre. Les idées ne manquent pas pour promouvoir les activités aux quatre saisons. Le Foyer de ski de fond a ainsi rouvert à la salle polyvalente. Une page Facebook a aussi vu le jour pour informer au quotidien des événements à venir. La porte est ouverte à toutes les bonnes volontés tant pour porter des idées que pour donner la main. Géocoaching, sortie nature « faune et flore », trail pédestre, découverte du patrimoine local, etc. L'association a déjà organisé une journée « nettoyage des chemins » le samedi 09 mai. Les bénévoles ont rouvert des chemins dans le secteur de Sauvages, Prathuron, Le Jarry et Nozières. La journée, après le repas de midi, s'est terminée par un repas commun à la salle polyvalente pour tous les participants bénévoles.



Loisirs Nature Paulhac

HOMMAGE À NOS SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES



La journée du 7 décembre a débuté avec la célébration de la messe par l'abbé Boyer en l'église Saint Roch en présence du corps des sapeurs pompiers, des anciens pompiers et du conseil municipal. La cérémonie a été suivie par le dépôt de gerbe au monument aux morts. Ensuite tout le monde s'est rendu à la salle polyvalente pour participer à une cérémonie au cours de laquelle l'adjudant chef Jean-Pierre Sigal, Chef de centre a procédé à la remise des diplômes, médailles et nouveaux grades aux différents pompiers volontaires. Jean-Christophe Toulze et François Hivernat ont reçu leurs galons de sergent et Sébastien Tourette celui de caporal.

Jean Pierre Sigal, Marcel Dumas et Alain Charbonnel ont été médaillés d'honneur pour leurs 25 ans de service. Les deux nouvelles recrues Camille Sigal et Luc Coutarel se sont vues remettre leur premier diplôme. Aux côtés de Madame Annie Andrieux, maire de Paulhac, de nombreuses personnalités étaient présentes : Monsieur Louis Galtier président du SDIS et vice président du conseil général, Monsieur Gérard Salat conseiller général, Monsieur le docteur Bédès, Monsieur l'adjudant Romain Célarier de l'union des amicales, les représentants des centres d'incendie et de secours voisins.

Chacun, dans son discours, a souligné l'engagement, les compétences et le professionnalisme des sapeurs pompiers volontaires ainsi que la chance pour la population d'avoir un

équipement de proximité de qualité et de valeur. Madame le maire a salué le courage, le dévouement, la tolérance, l'esprit d'équipe dont tous ces volontaires font preuve à chaque intervention et les a remerciés pour leur disponibilité et leur participation aux journées patriotiques.

CANICULE ET SÈCHERESSE

La sécheresse qui sévit actuellement dans notre région est une préoccupation majeure pour tous, notamment pour les agriculteurs. Les conditions météorologiques induisent un risque persistant d'incendie de forêts, landes et broussailles. Des précautions sont à prendre par chacun d'entre nous. En effet sont interdits l'allumage de tout écobuage ou incinération de végétaux sur pied ou en tas et l'allumage de toux feux (barbecues, feux de camp, réchauds à gaz) hors installations prévues à cet effet. Les barbecues restent autorisés à proximité immédiate des maisons. Il est interdit de fumer dans tous les bois, forêts et plantations.

La circulation des véhicules à moteur thermique est interdite à l'intérieur des forêts, bois et plantations, hors routes nationales, départementales et routes communales bitumées et ouvertes à la circulation publique.

INFORMATIONS DIVERSES

Comme annoncé dans le bulletin précédent le dépôt de tabac se trouve désormais à la supérette « Chez Manu et Sylvie » ouverte tous les jours jusqu'à 20h (sauf le dimanche uniquement le matin jusqu'à 13h).

Nous avons dans notre commune un nouveau correspondant pour le journal « La Montagne » Monsieur Marc BOISSON qui exerce aussi la profession d'infirmier en libéral (06 85 83 61 59).

Une date à retenir. Le 13 septembre à 15h : Présentation du village de Paulhac dans le cadre de « un village à l'honneur ». Visite sous la conduite de Christian Omelhier, murailleur, linguiste et auteur du Petit dictionnaire français occitan d'Auvergne.

Les 15 et 16 août : Fête de la Saint Roch.

VIE ASSOCIATIVE

L'association « Les petits danseurs de Paulhac » continue ses activités. Pour l'année 2014/2015. Un pique-nique a été organisé comme chaque année pour clôturer la saison le dimanche 21 juin. **Le Club du 3^e Âge** a fait son voyage de printemps le 26 mai au Pal. Les après-midi belote se sont terminés fin juin et ils reprendront à la rentrée. **Les anciens d'Algérie** sont partis en voyage à « La Rochelle » et sont revenus enchantés de leur excursion.



Le dimanche 12 juillet le service d'animation du patrimoine de la communauté de commune du pays de Saint-Flour-Margeride a proposé au public la découverte des chapelles de la Planèze. La visite guidée par Pascale Moulier, historienne de l'art et auteur de l'ouvrage « Les chapelles rurales du Cantal » s'est terminée par la découverte des chapelles du Chambon et de Bressanges. Lors de cette présentation de notre petit patrimoine nous avons eu le plaisir d'apprendre que la commune de Paulhac possède un oratoire gallo-romain (près du stade de foot). Il semblerait que ce soit le seul dans le département du Cantal.

Ce même jour en soirée le centre social de Saint-Flour en partenariat avec la commune et l'association Loisirs Natures Evasions a proposé la projection en plein air (sur un écran de 8m sur 15) la nouvelle version du film de Nicolas Vanier «Belle et Sébastien». La séance entièrement gratuite a attiré près de 250 personnes.

La Chapelle de Bélinay accueille sa 19^{ème} exposition d'art et d'artisanat du samedi 11 juillet au mercredi 19 août tous les jours de 14h à 18h. De nombreux artistes sont présents. L'entrée est libre.

L'association « L'art des mots » prépare une nouvelle pièce de théâtre « La confiture qui

manque de pot » de Georges Mallet. Les artistes devraient présenter leur pièce en novembre.

BELLE RÉUSSITE DE LA FÊTE DES FLEURS

La fête des fleurs a eu lieu cette année dans notre commune le dimanche 31 mai 2015. Organisée par l'association « La vie Paulhacoise » cette foire a animé le bourg de Paulhac tout au long de la journée. Marché de producteurs de pays, vente de fleurs et de plantes, déballage de vêtements, vide grenier et restauration étaient au programme. Le corps des sapeurs pompiers de Paulhac a procédé à une manœuvre et a présenté le PMA (poste médical avancé). Seulement trois structures de ce type sont présentes dans le Cantal. La journée s'est terminée avec un concert de la chorale Anicroches en l'église Saint-Roch.

FÊTE PATRONALE DE LA SAINT ROCH



La grande fête patronale de la Saint Roch se déroulera **le week-end des 15 et 16 août** avec un programme riche et varié. **Le samedi 15 août** : apéritif à **19h**, barbecue à **20h** et bal disco avec Magic Night à **23h** à la salle polyvalente. **Le dimanche 16 août** : à **9h** Tripes, à **11h**, messe avec dépôt de gerbe au monument, **12h** repas sous chapiteau (cochon à la broche à volonté 15€). **Réservation au 06 25 40 20 93, 04 71 73 33 79, 06 81 34 76 79**. Vers **15h**, un défilé de chars fleuris avec les enfants costumés de l'école emmenés par des vieux tracteurs et accompagné en musique. En parallèle, vous verrez un défilé des danseuses « Les Blue Angels ». **16h** : spectacle avec le sosie de Florent Pagny ! **17h** : spectacle sur podium avec les Blue Angels. **19h** : casse croûte de clôture. **21h** : défilé de chars fleuris illuminés. Et, **23h** : Feu d'artifice.

